

DECRET N° 92-88 du 15 Avril 1992

chargeant Monsieur Rigobert LADIKPO,
Ministre de l'Industrie et des Petites
et Moyennes Entreprises de l'intérim
de Monsieur Florentin MITO-BABA,
Ministre des Travaux Publics et des
Transports pour compter du 6 Avril
1992.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant Proclamation
des Résultats définitifs du deuxième tour des élections présiden-
tielles du 24 Mars 1991 ;

VU le Décret N°91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du
Gouvernement ;

VU le Décret N°91-244 du 23 Octobre 1991 portant délégation de
pouvoirs et de signature au Ministre d'Etat, Secrétaire Général
à la Présidence de la République ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 6 Avril 1992, Monsieur Rigobert
LADIKPO, Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entre-
prises est chargé de l'intérim du Ministre des Travaux Publics et
des Transports pendant l'absence de Monsieur Florentin MITO-BABA.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 15 Avril 1992

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement
et par délégation, le Ministre d'Etat,
Secrétaire Général à la Présidence de
la République,



Désiré VIEYRA

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 MESGPR 4 SGG 4 MTPT-MIFNE 6 Autres
Ministères 13 Départements 6 JORB 1.-